

À la base de la communauté : les liens familiaux

Cours synthétique 3

1. Le mariage ou l'alliance fondatrice de la famille

Les deux tragédies d'Eschyle au programme mettent en scène un dysfonctionnement au niveau de l'institution fondatrice de toute communauté humaine traditionnelle : le mariage. Le fratricide des frères ennemis dans *Les Sept contre Thèbes* achève le cycle transgressif inauguré par Laïos et poursuivi par l'incestueux et parricide Œdipe. Dans *Les Suppliants*, si l'acharnement des Egyptiades à vouloir s'emparer des Danaïdes qu'ils convoitent témoigne d'une démesure dans la violence, la répulsion qu'éprouvent celles-ci pour l'hyménée est aussi une violence contre la nature comme le signale le chœur, à la fin de la tragédie, lorsqu'il chante un hymne en l'honneur d'Aphrodite et d'Héra, les déesses de l'amour et du mariage. C'est que le mariage reconduit la vie dans le cadre d'une cité bien instituée.

May, l'héroïne d'Edith Wharton ne ressemble pas à ces danaïdes défendant avec une inflexible détermination leur virginité en fuyant la violence et le rapt. « Des Amazones, vierges carnassières ! Voilà peut-être pour qui je vous prendrais si vous aviez des arcs. » leur dit le roi (p. 60). Même si elle est décrite comme une Diane munie de son arc, May est juste une championne du tir à l'arc, sport très « smart » dans le milieu dont elle a intériorisé les valeurs et les codes. Elle est l'incarnation de l'innocence au sens d'ignorance quasiment enfantine des « choses de la vie », mais elle est tout à fait d'accord pour se marier, fonder une famille. Elle ne semble guère attirée par l'éros comme le dit de façon sous-entendue Beaufort lors du championnat (p. 205) : elle est décrite plutôt impassible, d'une froideur discrète, en retrait. Mais elle exulte en annonçant à ses amies la date de ses fiançailles et, pour elle comme pour les jeunes filles de la bonne société, le mariage confère un statut social de dignité, d'honorabilité, sans compter la satisfaction d'avoir été choisie et le projet parfaitement consenti de devenir mère.

Avec les danaïdes d'Eschyle, on a affaire à la violence d'un rejet viscéral de la virilité prédatrice et primitive de ceux qui s'apprêtent à leur rapt à leur corps défendant. « Leurs instincts sont ceux de bêtes luxurieuses et sacrilèges, scande le coryphée. Ah ! Gardons-nous qu'ils ne nous commandent jamais⁵ » (p. 77). Bien loin de l'individualité désirante, c'est l'impersonnalité brute et anonyme de l'espèce qui meut ces mâles prédateurs.

Par ailleurs, lorsqu'un homme et une femme convolent en justes noces, ils amènent à l'autre, chacun de leur côté, toute leur parentèle. Ainsi, dans le roman de Wharton, en se mariant avec May Welland, Archer entre dans la famille élargie dont Mrs Mingott, la vieille aïeule Catherine était la grand-mère commune à May et à Ellen qui sont donc cousines.

Or Ellen Olenska est le personnage qui déstabilise l'institution du mariage en osant demander le divorce, procédure vécue par l'entourage — si rassuré par son « establishment — comme une rupture sociale, une faille qui vient

⁵ Si le thème de l'innocence est abordé par Spinoza à travers le thème de l'injustice, le Chœur d'Eschyle rappelle que le respect des suppliants donne la prospérité et que les temples ne reçoivent « comme agréable que ce qu'ils reçoivent d'un mortel sans tache.

lézarder, symboliquement saper l'alliance des familles dans ses fondements juridiques⁶ ». Tout le monde se méfie d'Ellen à cause des libertés qu'elle prend à l'égard des convictions les mieux établies dans le monde qu'elle vient de rejoindre. Même Archer lui conseille de penser à ce que pourraient dire les journaux, aux vilénies qui se répandraient sur son compte si elle se lançait dans une procédure de divorce. « C'est stupide, c'est injuste ; mais comment changer la société ?... L'individu, dans ces cas-là, est presque toujours sacrifié à l'intérêt collectif ; on s'accroche à toute convention qui maintient l'intégrité de la famille, protège les enfants, s'il y en a » (p. 124).

2. Tribus et clans familiaux

Si la famille est le tissu humain de base chez les Hébreux comme chez la plupart des peuples, elle s'élargit aux dimensions de la tribu dont Spinoza parle beaucoup plus pour étayer sa réflexion politique que pour mener une réflexion sur la famille proprement dite.

Dans *Les Suppliants* d'Eschyle, nous sommes en présence de deux clans opposés, celui de Danaos et de ses cinquante filles représentées par le chœur, seul clan à être présent sur la scène, et celui des cinquante fils d'Egyptos, son frère évoqué par la supplication, La fratrie est là, comme dans *Les Sept contre Thèbes*, scindée par le conflit.

Les choses sont plus subtiles évidemment dans les familles du roman de Wharton. Elles savent aussi d'où elles proviennent et s'enorgueillissent de leurs origines, même quand elles sont modestes comme c'est le cas de Catherine Mingott. Ces familles new-yorkaises ont un savoir généalogique d'elles-mêmes et le culte des ancêtres comme en témoignent les galeries de portraits et le souci de savoir ce qu'aurait pensé tel ou tel de ce qui arrive. Ainsi voit-on Jackson regarder les portraits de la tribu des Archer, Newland et Van der Luyden et se demander ce que le grand-père Archer aurait dit de tous ces mariages étrangers, ciblant le mari polonais d'Ellen dont il ne pense guère de bien puisque celle-ci l'a fui, tout compte qu'il ait été. La rupture de l'endogamie ne s'est pas avérée heureuse. Mrs Archer cependant met ce naufrage sur le compte de « l'éducation excentrique » que lui avait donnée Medora Manson qui l'avait prise en charge lorsqu'à six ans, Ellen s'était retrouvée orpheline.

La famille, dans *Le Temps de l'innocence*, est une véritable tribu. La solidarité y est de mise au point de s'y imposer. Ainsi, lorsqu'Ellen débarque à New York, même Catherine Mingott, la grand-mère si large d'esprit, est un peu vexée de voir Ellen refuser de vivre chez elle pour avoir sa liberté⁷ (p. 91) avant de la soutenir inconditionnellement dans sa volonté d'indépendance avec tout son amour de grand-mère. Les tantes désirent bien l'aider mais « à la condition de ne rien entendre qui leur déplaît ». Les membres de la tribu – sauf quelques individualités originales irréductibles comme la grand-mère Mingott – doivent s'aligner, en suivre le rituel et le code d'évaluation des êtres et des choses. La mère de May « ne comprendrait pas qu'on puisse désirer ne pas faire comme tout le monde », ce que voudrait précisément Archer impatient au début de hâter le mariage. Alors que May le trouve original, Archer lui fait remarquer qu'ils sont « tous aussi pareils les uns aux autres que ces poupées découpées dans une feuille de papier plié. Ne pourrions-nous pas être un peu nous-mêmes, May ? » (p. 97). Pourtant, malgré quelques instants de lucidité, May assume consciemment l'héritage des conventions de son milieu et s'avère à son tour redoutable dans la maîtrise de son affaire conjugale. Archer a, lui, conscience du fait que la stricte fidélité aux conventions de la tribu a quelque chose de servile et d'asservissant mais pas au point de les renier tant elles l'ont façonné, lui aussi.

⁶ Le mariage est si bien conçu comme un lien de stabilité sociale et de sécurité que, lors de la ruine de Beaufort qui, pourtant, trompait allègrement sa femme, celle-ci, loin de le changer, le soutient : ainsi « il semblait que le lien entre mari et femme, même s'il pouvait se briser dans la prospérité, devînt indissoluble dans l'infortune. »

⁷ Elle défendra par la suite la liberté d'Ellen contre ceux qui s'en offusquent.

3. Le statut des femmes

Dans *Les Suppliantes* d'Eschyle, nous sommes en présence de femmes qui requièrent le respect de la liberté de leur volonté⁸. « Pleines d'une horreur innée de l'homme », elles ne veulent pas se soumettre au joug des fils d'Egyptos. Leur volonté d'autonomie est cependant relativisée par leur dépendance à l'égard de leur père, « le vaillant Danaos, qui pense et veut pour nous », même si c'est pour leur bien (p. 84). On est en société patriarcale. Les femmes dépendent des hommes⁹ et savent aussi qu'elles dépendent de la volonté des dieux qu'elles implorent. Dans *Les Sept contre Thèbes*, la distinction des domaines propres à chaque sexe dans la Grèce de cette époque est clairement rappelée : « Ce qui se fait hors de la maison est l'affaire des hommes. » La femme ne doit pas s'en mêler. Si elle le fait, elle ne peut que nuire. « C'est aux hommes à offrir aux dieux des hécatombes, à questionner le sort en tâtant l'ennemi », « Les femmes doivent se taire et rester au foyer domestique » (p. 148 et 150). Quant à elles, ces thébaines épouvantées, elles savent le sort qui leur est réservé en cas de défaite : captives, elles sont vouées « au lit réservé à l'esclave, au lit du soldat à qui le hasard les donne : elles n'ont plus d'autre sort à attendre que de servir aux nuits d'un ennemi vainqueur » (p. 154).

On n'en est évidemment plus là à la fin du XIX^e siècle mais le patriarcat n'a pas disparu : l'homme est le chef de famille à qui sont délégués pouvoir et autorité comme le montre la délégation d'Archer chargé de s'occuper du divorce de la cousine. À travers ses personnages, Edith Wharton se livre à une réflexion sur le statut de la femme dans la société traditionnelle qui suggère une conception féministe équilibrée. Le diptyque formé par May et Ellen éclaire le problème de façon très concrète. May Welland est le produit exemplaire de la façon dont l'individu — particulièrement l'individu féminin —, est éduqué, façonné, et contrôlé à l'arrière-plan par une kyrielle de vieilles tantes¹⁰, véritable Diane chaste, irréprochable au regard du code familial, « polie » par l'art de la sculpture sociale. Devant la photo de May, Archer réfléchit même avec étonnement et lucidité critique à l'étrange privilège que donne à son sexe ce système patriarcal qui minorise les femmes et les tient sous une quasi-tutelle. Il s'étonne que « cette pureté factice, si adroitement fabriquée par la conspiration des mères, des tantes, des grands-mères, jusqu'aux lointaines aïeules puritaines, n'existât que pour satisfaire ses goûts personnels, pour qu'il pût exercer sur elle son droit de seigneur, et la briser comme une image de neige. Cette idée lui oppressait le cœur » (p. 63). Il est ici à l'exact opposé des égyptiades d'Eschyle.

Il se pose la question de l'inégalité de la liberté reconnue aux hommes et aux femmes. Face à la liberté de ton de la comtesse Olenska, il s'était exclamé : « Les femmes doivent être libres, aussi libres que nous », touchant ainsi « la racine d'un problème considéré dans son monde comme inexistant » (p. 61). Dans ce monde, les femmes « bien élevées » étaient loin de revendiquer le genre de liberté auquel il faisait allusion. Il le savait et pouvait à son gré, dans l'abstraction, le leur concéder par « générosité verbale ». En réalité, toutefois, ce qu'il concevait pensable pour la cousine de sa fiancée, était inconcevable dès lors qu'il aurait été question de sa femme. Son féminisme est limité et n'est pas sans quelque ambivalence...

Dans ce paysage, l'arrivée d'une femme qui fuit son mari, déserte le domicile conjugal, franchit l'Océan pour venir trouver hospitalité auprès de sa famille new-yorkaise, et va jusqu'à demander le divorce, ne peut que provoquer la suspicion et le scandale. Affirmer son statut de sujet existentiellement libre et voulant juridiquement recouvrer sa liberté scandalise la tribu, à l'exception d'Archer qui, lui, est fasciné, instinctivement conscient de ce que disait clairement Spinoza deux siècles auparavant : il y a un « droit de nature en l'individu » qui est strictement

⁸ « Toute femme a droit à sa liberté » dit Archer p. 156 et « les femmes devraient jouir de la même liberté que les hommes » (p. 59) mais ces déclarations sont faites dans un tout autre esprit que celui des suppliantes effarouchées par les hommes.

⁹ Eschyle prend ici la défense de ces femmes : « Comment donc serait pur celui qui veut prendre une femme malgré elle, malgré son père ? »

¹⁰ Cf. aussi p. 69 où sont évoqués certaines vieilles tantes de la mère d'Archer, « vieilles filles acariâtres qui disaient toujours *non* par principe, avant de savoir de quoi il s'agissait. »

inaliénable : « Nul ne pouvant renoncer au pouvoir de se défendre au point qu'il cesse d'être un homme..., ne saurait perdre la totalité de son droit de nature¹¹. »

Pourtant, point n'est besoin d'être une jeunesse venant d'outre Atlantique pour être une femme libre. La vieille Catherine s'insurge contre la manie de sa tribu dont les membres, au lieu de dire ce qu'ils pensent, s'en réfèrent toujours à une autorité sous laquelle ils se mettent. Ainsi apprenant que le mariage de May et d'Archer ne doit avoir lieu que dans un an par la volonté maternelle, la vieille dame s'exclame : « “Demandez à maman !” la formule habituelle ! Oh ! Ces Mingott ! Tous les mêmes ! Nés dans une ornière d'où rien ne peut les tirer... Ils sont tous pareils : ils veulent tous faire ce que tous les autres auraient fait. Je rends grâce au ciel de n'être qu'une humble Spicer ; il n'y a, parmi tous les miens, que ma petite Ellen qui tienne de moi » (p. 158).

C'est ce droit de nature que ne devraient pas perdre les femmes lorsqu'elles se marient ou divorcent et que la société bourgeoise puritaine de New York leur refuse. C'est en ce sens que John Stuart Mill publie en 1869 *De l'assujettissement des femmes* qui dénonce la condition notamment juridique dans le monde anglo-saxon.

Par ailleurs, les femmes ne devraient pas se rendre complices de leur propre stigmatisation. À propos de l'aventure d'Archer avec « cette pauvre petite Mrs Thorley Rushworth », la narratrice fait remarquer que les fils, à New York comme ailleurs en ce siècle, étaient encouragés à voir un « abîme entre les femmes qu'on aime d'un amour respectueux et les autres » par « leurs mères, leurs tantes et autres parentes : toutes pensaient comme Mrs Archer que, dans ces affaires-là, les hommes apportent sans doute de la légèreté, mais qu'en somme la vraie faute vient toujours de la femme » (p. 110). Réfléchissant, Archer se demande : « L'innocence de New York n'était-elle donc qu'une simple attitude ? Sommes-nous des pharisiens ? » (p. 110).

4. Dissensions et conflits

Le conflit structure la tragédie d'Eschyle, *Les Sept contre Thèbes*, qui raconte la lutte fratricide entre les fils d'Œdipe. Ce sont les armes qui parlent ici, à l'exclusion de tout langage.

Spinoza évoque le temps où les hommes d'État et les Provinces-Unies se laissèrent entraîner dans la controverse religieuse des Remonstrants et des Contre-Remonstrants. Il évoque le schisme qui s'est ensuivi. Il apparut alors que les lois qui ont pour but de couper court aux controverses religieuses, ne font qu'irriter la colère des hommes au lieu de les corriger. Bien loin que les schismes aient pour origine l'amour de la vérité, c'est un violent désir de domination qui les provoque. Aussi Spinoza y voit-il la preuve que les vrais schismatiques sont bien plutôt ceux qui condamnent les écrits des autres et animent la sédition de la foule contre les auteurs, que les auteurs eux-mêmes, qui, la plupart du temps, ne s'adressent qu'aux doctes et n'appellent à leur secours que la seule raison (p. 335). Il ne connaissait pas évidemment la petite société de la Nouvelle Amsterdam devenue New York décrite par Edith Wharton.

Mais il y a des hommes, dit Spinoza, incapables de souffrir aucune « fierté de caractère », aucune personnalité libre et singulière et qui les expose à la foule séditeuse dont ils transforment en rage la dévotion. « Quelle pire condition pour l'État que celle où des hommes de vie droite, parce qu'ils ont des opinions dissidentes et ne savent pas dissimuler, sont envoyés en exil comme des malfaiteurs ? ».

¹¹ Nul n'est à l'abri des préjugés de son temps quand bien même il se serait fait le chantre de la lutte contre l'aveuglement qu'ils suscitent. C'est ainsi que Steven Nadler écrit, non sans regret : « Spinoza compta parmi les penseurs les plus éclairés et les plus libéraux de son temps ; cependant, il n'échappa à tous les préjugés de cette époque. Il est regrettable que les tout derniers propos que nous ayons de lui, à la fin des chapitres du *Traité théologico-politique*, soient une digression, dans les paragraphes initiaux consacrés à la démocratie, sur l'incapacité naturelle des femmes à détenir un pouvoir politique. », Steven Nadler, *Spinoza*, Bayard, 2003, p. 406.

Dans le roman d'Edith Wharton, la stratégie d'expulsion d'Ellen Olenska pourrait fort bien illustrer cela, du moins sur la scène privée où les intrigues plus ou moins feutrées des uns et des autres peuvent se coaliser contre un individu indésirable. Si Spinoza parle des « beaux exemples d'endurance et de courage » que donnent les victimes des supplices publics, on peut légitimement parler de la probité exemplaire de l'expulsée qui a su reprendre à son compte, au compte de la libre détermination de soi-même, la décision de partir.

5. Eschyle : les liens du sang pervers

- **Parricide et fratricide**

Jusqu'à la fin du VII^e siècle, la civilisation grecque est dominée par le règne grandes familles (les *gene*, pluriel de *genos*) : c'est le règne absolu des liens familiaux et de la religiosité, intimement unis au sein d'une société où le pouvoir familial est religieux et la religion est familiale. Dans les temps les plus reculés, le père avait un pouvoir absolu sur ses enfants, fondé sur l'idée qu'ils étaient son prolongement naturel. L'autorité de l'âge s'ajoutait au sentiment d'être le *philos* du père, c'est-à-dire son aimé, doublé d'une idée de possession¹². La *philia*, c'est l'amitié, l'affection, mais aussi le sentiment d'appartenir à un groupe naturel comme l'est la famille (père, mère, frères, sœurs). C'est le sentiment « d'une sorte d'identité entre tous les membres de la famille restreinte¹³ ». Celui qui va contre ce sentiment naturel, qui rompt le lien de connaturalité entre lui et ses proches, surtout ceux qui l'ont engendré, agit contre les lois du « sang ». La piété filiale est un sentiment sacré. Elle a un caractère religieux. Aussi, le parricide¹⁴ qui ôte la vie à celui ou à celle qui la lui a donnée non seulement commet un acte contre nature mais un sacrilège. Les Grecs, comme toute la tradition indo-européenne la plus reculée, ont fait, comme la tradition biblique, l'analogie entre divinité et paternité. Parmi tous ses attributs, Zeus est dit *Pater*. « Il est, dit Homère, le père des dieux et des hommes », protecteur de la famille, de la demeure, de la propriété. Aussi, « Quand on honore ses vieux parents, la divinité s'en réjouit » dit Platon dans les *Lois*. A l'inverse, toute action mauvaise contre le père est un outrage fait à Zeus. La piété religieuse inclut donc la piété filiale¹⁵.

Le parricide était donc un sacrilège inexpiable. Or les frères ennemis des *Sept contre Thèbes* sont les fils d'un parricide et le fratricide entre Étéocle et Polynice vient en miroir achever le dérèglement des liens du sang que la démesure de Laïos avait provoqué.

Les Sept contre Thèbes est en effet l'histoire d'une fratrie scindée, conséquence de la terrible imprécation lancée par leur père Œdipe vexé, lors d'un sacrifice au cours duquel il estima que ses fils ne l'avaient pas gratifié d'un morceau qui l'honorât suffisamment : après sa mort, c'est en combattant l'un contre l'autre qu'ils se partageraient son héritage. C'est à cet affrontement à l'issue duquel les deux frères meurent des coups portés l'un à l'autre que nous assistons dans la pièce d'Eschyle. « Roi contre roi, frère contre frère, ennemi contre ennemi, j'engagerai le combat avec lui » dit Étéocle en parlant de Polynice (p. 163). La lignée familiale s'éteint donc ici, à Thèbes, cette cité qu'Œdipe avait délivrée du Sphinx et dont il avait épousé la reine Jocaste sans savoir quelle était sa propre mère. Lui-même est le fruit d'une transgression : son père Laïos a transgressé l'ordre d'Apollon de renoncer à l'espoir d'avoir un fils¹⁶, sa descendance devant perdre sa cité, Thèbes. S'il perpétuait sa lignée, il sacrifiait sa cité. Eschyle met ici en évidence l'opposition entre le désir de l'homme privé et le devoir de l'homme public, l'un devant être subordonné,

¹² Platon (427-347) définit encore le statut de fils comme relevant de la possession (on utilisait pour cela le vocabulaire de l'esclavage : un esclave disait : je suis à un tel) : « Esclave du père, de la mère et des ancêtres. »

¹³ Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet, *Mythe et Tragédie dans la Grèce antique*, Maspero, 1972, p. 55.

¹⁴ On désigne par parricide aussi bien le fait de tuer son père que sa mère. Le parricide est aussi celui qui commet cet acte.

¹⁵ Dodds signale « l'horreur particulière avec laquelle les Grecs considéraient les offenses contre le père, et les sanctions religieuses spéciales auxquelles, croyait-on, s'exposait le coupable », *Les Grecs et l'irrationnel*, Flammarion, 1977, p. 55.

¹⁶ On peut comparer ce désir de paternité à la stérilité volontaire des Danaïdes, conséquence de leur refus de l'homme.

sacrifié à l'autre. Laïos passe outre et, déjouant la stérilité dont on la croyait frappée, Jocaste donne naissance à un fils : Œdipe. Laïos, conscient de sa faute, fait exposer le nouveau-né mais celui-ci, recueilli par un berger, élevé par le roi et la reine de Corinthe qu'il croit être ses parents, va consulter l'oracle de Delphes qui le prévient du destin qui l'attend : s'il retourne dans son pays, il tuera son père et épousera sa mère. Or, c'est précisément en fuyant ce funeste destin qu'il le rencontre sur son chemin... Il tue son père et épouse sa mère. Il a sans le savoir et sans le vouloir subverti l'ordre naturel des alliances et des engendremens, aggravant le désordre par l'imprécation lancée contre ses fils. Il a outrepassé son droit, franchi la limite du juste et du licite en les condamnant à commettre un crime et en exposant la cité aux horreurs de la guerre. Polynice lui-même qui vient assiéger les remparts de la cité qui l'a vu naître sacrifie Thèbes à ses intérêts personnels, aux passions qui le meuvent, dans une logique totalement opposée à celle du roi Pélasgos dans *Les Supplantes*, soucieux d'abord de l'intérêt public.

Eschyle procède ici à une véritable déconstruction de la structure de la cité bien instituée sur un lien social légitimement fondé sur des liens familiaux respectueux de l'ordre des choses. Il met cet ordre en évidence par sa subversion et sa distorsion tragiques. Or c'est le primat donné à la volonté privée (avoir un fils) sur le bien public par désobéissance à l'oracle divin qui est la cause de l'effondrement de la communauté humaine à tous ses niveaux.

- **La dissension funèbre : l'opposition entre la fidélité aux lois de la cité et la fidélité à la loi du *genos* (clan familial)**

Si par « l'esprit de discorde issu de l'imprécation paternelle », les frères se sont affrontés, la mort en un sens les réunit : ils auront « leurs parts du tombeau paternel » (p. 171). En un sens seulement (le sens théologique) car du point de vue de la cité (le sens politique), il en va bien sûr autrement. Les commissaires du peuple de Thèbes ont jugé et décrété qu'« Étéocle, en raison de son dévouement au pays, sans reproche à l'égard des temples de nos pères, sera enseveli en de pieuses funérailles » tandis que Polynice, lui, sera jeté hors des murailles de la cité qu'il a profanée en lançant une armée étrangère à l'assaut de la ville. Il sera privé du cortège de ses proches, individu maudit par la communauté thébaine. Tel est le décret du nouveau pouvoir qui succède à celui de son défunt roi.

Mais Antigone, à la fois fille et sœur d'Œdipe, fruit de la même union contre nature que ses frères qui viennent de s'entre-tuer, annonce qu'elle ensevelira Polynice malgré la volonté des commissaires. Droit contre droit : si la Cité doit sa cohésion au respect des lois écrites, Antigone se réfère à une loi plus ancestrale, le droit du *genos*, de la famille, de la maison, de l'*oikos* qui exige d'accomplir les rites funèbres pour tous les membres de la famille selon la tradition¹⁷. Elle entend rétablir une forme de justice en faisant primer les impératifs religieux et moraux sur ceux de la politique. Le chœur se divise, l'un choisissant « le deuil commun à la race tout entière », soulignant la variabilité des lois de la Cité ; l'autre décidant de ne suivre qu'Étéocle, selon les recommandations du Droit et de l'État (p. 176). D'un côté : le théologique ; de l'autre : le politique. Ils sont ici dissociés alors que dans *Les Supplantes*, ils étaient associés dans une articulation hiérarchisée, fondée sur la distinction des deux ordres. Pelasgos avait donné priorité à l'éthique de responsabilité qui préside au politique en consultant la cité, laquelle avait, par son accord et une révérence partagée envers les dieux, satisfait l'éthique de conviction : le sacré, le « théologique » venait couronner en somme la rigueur éthique et politique du roi.

¹⁷ Le *genos* regroupe des familles ayant un ancêtre commun. Ses membres sont unis par le culte qu'ils vouent à leur père fondateur. A l'origine, ils vivent sur les mêmes terres, partagent le même foyer et sont dirigés par un chef de famille, qui est aussi le prêtre du culte familial et le garant de la justice au sein du *genos*.